



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

› 2025

Rapport d'activité



Sommaire

Édito	3
Ville durable	4
Déchets	6
Cycle de l'eau	8
Aménagement et écologie urbaine	10
Habitat	12
Développement économique	14
Déplacements	16
Culture et tourisme	18
Communication	22
Ressources financières et humaines	24
Ville intelligente	25
Fonctionnement et territoire	26

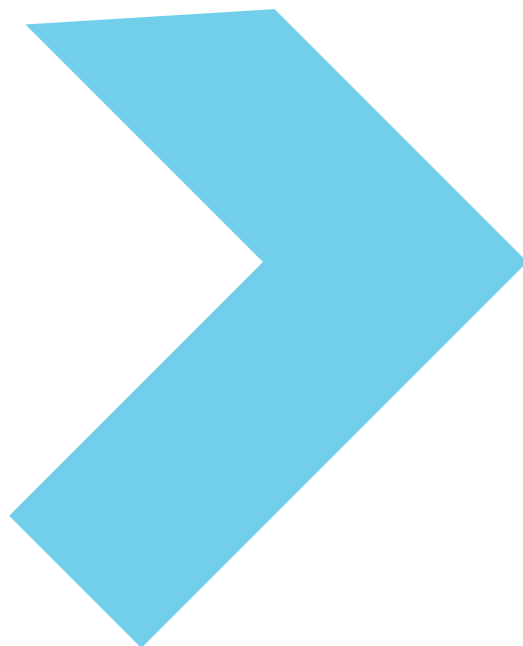


L'Agglo au cœur de votre quotidien !

› Tout comprendre en 2 minutes



Édito



Ce rapport d'activité revêt cette année une dimension particulière : il est le dernier de la mandature. Il vient clôturer six années d'engagement collectif au service de Versailles Grand Parc, six années d'actions, de choix assumés et de transformations concrètes pour notre territoire.

Ces années ont été exigeantes. Elles ont mis à l'épreuve notre capacité à agir, décider et protéger. Face à la crise sanitaire, nous avons fait le choix de la solidarité et de la continuité du service public, en accompagnant sans relâche les habitants comme les acteurs économiques. Dans le même temps, nous avons su préparer l'avenir et inscrire notre territoire dans une dynamique de rayonnement, notamment à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Notre cap a été clair : construire un territoire plus durable, plus attractif et plus solidaire. C'est dans cet esprit que Versailles Grand Parc a élaboré son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), affirmant une ambition forte en matière de transition écologique. De la même manière, nous avons structuré une véritable stratégie de développement économique pour accompagner les entreprises et renforcer l'attractivité de notre bassin de vie.

Nous avons également fait le choix de valoriser nos atouts. L'Office de tourisme et de congrès intercommunal traduit une volonté politique de mieux coordonner et promouvoir notre offre, au service du rayonnement des communes. Le succès et la longévité de notre Conservatoire, qui a célébré ses 150 ans, témoignent quant à eux de l'importance que nous accordons à l'accès de tous à la culture.

Sur le plan environnemental, des décisions structurantes ont été prises, comme le déploiement de la tarification éco-responsable pour la gestion des déchets, qui engage notre territoire dans une démarche responsabilisante et concrète. En matière d'habitat, le nouveau Programme local de l'habitat intercommunal fixe une trajectoire équilibrée et maîtrisée. Nos actions en faveur des paysages et du patrimoine traduisent, elles aussi, une vision : celle d'un territoire qui se développe sans renier son identité.

Nous avons mené ces politiques avec une exigence constante : celle de la responsabilité financière. Sans augmenter les impôts, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse, au service de l'intérêt général.

Ce bilan est celui d'une mandature qui a agi, décidé et construit. Il est le fruit d'un engagement collectif, au service d'un territoire que nous avons voulu préparer aux défis de demain, avec lucidité et détermination. Je remercie tous les agents et les élus qui nous ont accompagnés au fil de ce mandat.

François de Mazières
Président

Ville durable

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc a adopté le 7 octobre 2025 son Plan Climat Air Énergie Territorial et donne ainsi un cadre à son engagement dans la lutte contre le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles. Il cible la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Il accélère également la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Une adoption définitive du Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) co-construit avec les communes du territoire et validé une première fois par le conseil communautaire du 1^{er} avril 2025, a été soumis aux services de l'État, de la Région et de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). Il a ensuite fait l'objet d'une enquête publique sur une plateforme digitale dédiée, du 7 juillet au 31 août 2025. Cette consultation a donné lieu à 378 visites et 14 contributions. Elle a notamment permis d'ajuster certaines actions aux attentes des acteurs du territoire et d'intégrer une action supplémentaire en matière de logistique urbaine. Le PCAET a été adopté définitivement en conseil communautaire le 7 octobre 2025.

Le PCAET se décline en 43 actions dont certaines sont déjà en cours et d'autres prêtes à débiter, d'autres encore nécessiteront un travail préparatoire avant de pouvoir être engagées. Elles sont pilotées par l'Agglo ou par les communes avec les acteurs du territoire. Un outil de suivi sera mis en place avec les référents PCAET des communes et donnera lieu à un bilan annuel.

L'ensemble des documents du PCAET : diagnostic, stratégie, plan d'action, évaluation environnementale et plan d'action qualité de l'air, sont consultables en ligne sur le site internet de l'Agglo : Plan Climat Air Énergie Territorial | Versailles Grand Parc



5 orientations stratégiques

- › Agir pour l'autonomie énergétique du territoire
- › Développer les modes de déplacements sobres et décarbonés
- › Investir dans un développement décarboné
- › Donner plus de place à la nature et reconquérir la biodiversité
- › Consommer autrement

Des objectifs 2030* ambitieux mais réalistes

Une diminution de **16%** des consommations d'énergie, plus ambitieuse que les objectifs réglementaires (-11%).

Une part de **12%** des énergies renouvelables dans le mix énergétique, en dessous des objectifs réglementaires mais réaliste pour l'Agglo dont la part des ENR en 2021 n'était que de 0,08%.

Une réduction de **35%** des gaz à effet de serre, conforme aux objectifs réglementaires.

*les valeurs de références sont fixées à 2021

La poursuite des projets de géothermie

Parmi les actions du PCAET, l'accompagnement au développement des projets de géothermie profonde ou de surface, demeure une priorité. 11 communes sur 18 déploient des projets de géothermie, sur 8 d'entre elles, les projets entrent déjà en phase opérationnelle avec l'attribution des Délégations de Service Public pour produire et distribuer cette chaleur. C'est le cas notamment sur Bailly, Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Noisy-le-Roi, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay. De même, Versailles Grand Parc a continué de soutenir les études de faisabilité d'un projet de géothermie à Buc et à Bois d'Arcy, projet qui devrait desservir Bois d'Arcy ainsi que Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-L'Ecole.

Le développement de l'énergie solaire

Versailles Grand Parc fait également le pari de l'énergie solaire. L'Agglo a financé en 2025, une étude, qui a confirmé la faisabilité d'un hub énergie à Bois d'Arcy. D'une part, le projet prévoit l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques légers et de bornes à recharge rapide pour véhicules lourds. D'autre part, il s'agit de créer un parking relai équipé d'ombrières à panneaux photovoltaïques et d'un champs solaire pour produire de l'électricité qui alimenteront les équipements de la ville et les bornes de recharge. L'étude se poursuit en 2026, afin d'évaluer la possibilité d'étendre cette autoconsommation d'électricité solaire aux équipements publics de Versailles Grand Parc. Avec la même volonté, une étude est menée aux Loges-en-Josas pour un partage de l'énergie produite entre la ville et la communauté d'agglomération.

« Nous avons, dans nos priorités, la réalisation d'un schéma directeur des énergies pour, d'une part, réduire nos consommations d'énergie et, d'autre part, augmenter la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique. »

Julie Quelet, chargée de mission développement durable

Promouvoir l'éco-exemplarité

Versailles Grand Parc s'attache à appliquer à son propre fonctionnement les principes de développement durable de son PCAET. Les véhicules à essence de la flotte sont progressivement remplacés par des véhicules électriques. Sur un total de 24 véhicules, 6 sont désormais électriques ou hybrides rechargeables. En 2025, 83% des appels à commandes publiques intégraient des critères de durabilité dans les choix d'attribution. En outre, alors que l'impact du numérique sur l'environnement est régulièrement pointé du doigt, l'Agglo a audité les usages numériques des agents et sensibilisé chacun aux écogestes. Quant aux équipements informatiques usagés, ils ont été proposés à la vente aux agents et en dernier recours donnés à des associations partenaires pour recyclage. Enfin, à l'instar du dispositif de collecte des biodéchets mis en place auprès des habitants, Versailles Grand Parc a installé, dans ses locaux, un keyhole garden* pour le recyclage des déchets alimentaires.

Retrouvez au fil des pages de ce rapport d'activité de nombreuses autres actions qui s'inscrivent dans le PCAET, suivies par les équipes de Versailles Grand Parc, dans leurs champs de compétences.

*littéralement, jardin en trou de serrure comprenant au centre un composteur

Déchets

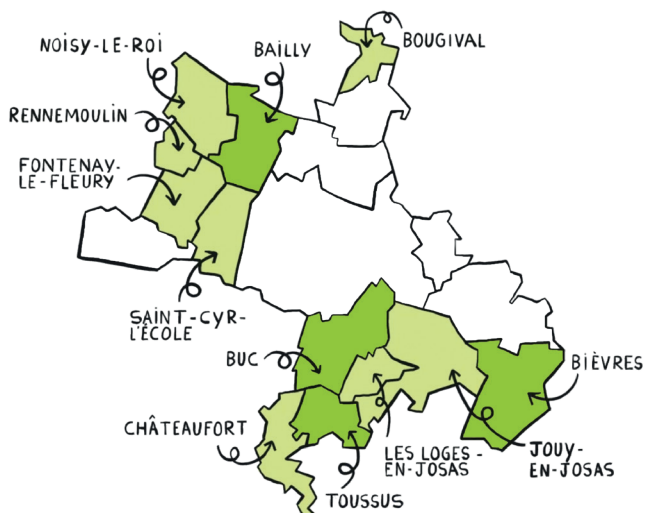
La dynamique engagée en 2025, autour de la gestion des déchets a franchi une nouvelle étape. La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a lancé l'extension de la tarification éco-responsable à 4 communes supplémentaires. Elle a également poursuivi la sensibilisation des habitants au tri des biodéchets et la mise en place de dispositifs de compostage, engageant chaque jour davantage la participation de tous à la transition écologique vers un territoire plus responsable et plus sobre.

La tarification éco-responsable dans 4 nouvelles communes

En 2025, la tarification éco-responsable (TECO) a été déployée sur 4 nouvelles communes du territoire : Bailly, Bièvres, Buc, Toussus-le-Noble, portant ainsi à 12 le nombre de communes bénéficiant du dispositif. L'année a été consacrée à l'organisation de réunions publiques d'information sur ces nouvelles communes. En complément, des enquêtes dans les habitats collectifs et individuels ont mené au recensement des bacs d'ordures ménagères existants et le cas échéant à la fourniture de nouveaux bacs. Ce nouveau mode de collecte avec comptabilisation des levées de bacs a débuté depuis janvier 2026. Dans le même temps, la fréquence des collectes d'ordures ménagères de l'habitat pavillonnaire sur les 3 communes de Buc, Bailly et Bièvres a été optimisée en passant à une fois par semaine contre deux auparavant.

Pour rappel, le montant de la TECO est calculé pour chaque foyer individuel ou résidence collective, en fonction du volume de déchets et du nombre de fois où ils sont collectés. L'objectif est :

- De faire évoluer les habitudes vers davantage de tri, de compostage, de réemploi et d'éco-consommation.
- De réduire le volume d'ordures ménagères de 20%.
- D'optimiser les collectes et maîtriser la hausse des coûts de gestion.



168
kg/habitant

C'est le volume d'ordures ménagères collectées en 2025 à comparer à 171 kg/habitant en 2024 sur le périmètre TECO et 193 kg/habitant pour les autres communes. Après la mise en place de la TECO, les foyers présentent leurs bacs, 17 fois par an en moyenne, soit toutes les 3 semaines environ.



« En développant l'appli T.R.I VGP, nous avons fait le choix de proposer un outil facile d'accès et personnalisable pour toutes les questions du public sur la gestion des déchets sur notre territoire. Calendrier et horaires des ramassages, bornes de collecte, consignes de tri... fini le papier, tout est en ligne ! »

Amélie Guigueno, directrice du cycle des déchets

Le compostage gagne les centres-villes

Versailles Grand Parc accompagne les foyers dans la pratique du compostage des biodéchets en mettant à disposition des composteurs individuels ou partagés et en proposant des ateliers d'information. En 2025, le compostage de quartier s'est développé avec l'installation de 24 sites équipés de bacs en apport volontaire contre 16 en 2024. De plus, un dispositif de compostage de quartier accompagné a été installé à Noisy-Le -Roi. Un maître composteur y a assuré des permanences 3 fois par semaine pour accueillir et informer les usagers qui viennent apporter leurs déchets. Les habitants ont désormais pris en main la gestion du site !

De plus l'Agglo a commencé à expérimenter les Keyhole : bacs entourés d'une jardinière accueillant des biodéchets qui, en se dégradant, alimentent en engrais les plantes. Enfin, la collecte en porte à porte des déchets des cantines des écoles et des marchés alimentaires est engagée via une première expérimentation avec le marché de Viroflay.



L'info en plus

En octobre 2025, Versailles Grand Parc a organisé la première journée des référents compostages du territoire. Ils sont désormais plus de 650 à être formés aux pratiques de compostage pour pouvoir gérer les bacs partagés mis en place un peu partout dans les communes. L'Agglo a d'ailleurs créé un poste d'animation de ce nouveau réseau avec l'objectif de partager les bonnes pratiques.

La protection de l'environnement s'apprend aussi à l'école

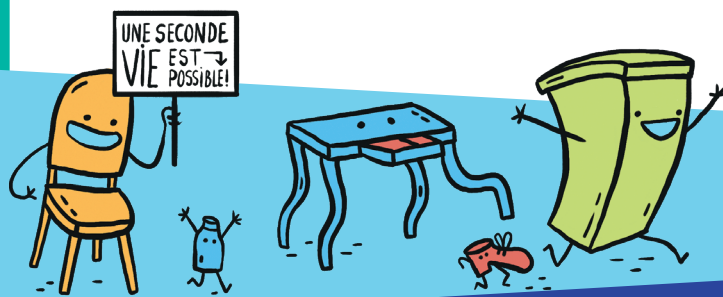


Comme chaque année, pendant deux semaines, les élèves des écoles primaires assistent à des spectacles ou des ateliers ludiques les amenant à réfléchir aux enjeux de protection de la planète. En 2025, 99 classes soit 2 772 élèves ont ainsi été sensibilisés sur la gestion des déchets et la préservation de la ressource eau.

Par ailleurs, dans le cadre de l'édition de l'agenda scolaire 2026-2027, Versailles Grand Parc a fait appel à Armelle Modéré, illustratrice de « Willa et la passion des animaux » pour enseigner aux élèves les techniques de la bande dessinée. Les enfants ont ensuite travaillé avec leur professeur à la réalisation des dessins et des jeux sur les thématiques de l'eau et des déchets. Edité à 10 000 exemplaires par l'Agglo, l'agenda sera distribué à la rentrée prochaine dans les écoles primaires qui en feront la demande.

Les déchèteries donnent rendez-vous aux usagers

En janvier 2025, Versailles Grand Parc a mis en place, en partenariat avec un industriel, une filière de collecte des ustensiles de cuisine sur les déchèteries du territoire. L'objectif : valoriser l'acier contenu dans les casseroles et les poêles, dans la production de nouveaux ustensiles. En outre, au printemps et à l'automne, les usagers des déchèteries ont pu participer aux premières Gratifieria ! Un rendez-vous qui sera reconduit tous les ans pour faire connaître les locaux réemploi des déchèteries et proposer aux habitants qui le souhaitent de venir déposer ou récupérer des objets, dans un cadre convivial. Ces locaux restent également accessibles toute l'année pour les dépôts.



Cycle de l'eau

Préservation de la ressource en eau potable, protection du milieu naturel et réduction des impacts du changement climatique demeurent des priorités pour Versailles Grand Parc dans la gestion du cycle de l'eau. En 2025, l'Agglo a notamment poursuivi l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement, engagé des travaux conséquents de modernisation de ses réseaux et renouvelé leurs modes de gestion, assurant une gestion équilibrée, globale et durable au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Vers la finalisation du schéma directeur d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement du territoire s'articule autour de 4 enjeux :

- La réduction des apports d'eaux claires en s'assurant que les réseaux d'assainissement sont étanches et transportent les bons effluents
- La mise en conformité des réseaux pour protéger le milieu naturel
- La réduction des désordres face aux pluies exceptionnelles
- L'extension de la zone de collecte

En 2025, après une phase importante de bilan des désordres constatés sur l'ensemble des réseaux d'assainissement, Versailles Grand Parc s'est consacrée à l'élaboration de solutions adaptées. Cette phase a abouti au chiffrage des investissements nécessaires dans les 15 ans à venir. Celui-ci doit faire l'objet d'une priorisation et d'un phasage qui sera travaillé en 2026.

La nouvelle gestion effective des réseaux

Le nouveau mode de gestion des réseaux d'assainissement a été mis en place. Sur le secteur Nord (Bougival, Bois d'Arcy, La Celle Saint-Cloud et Noisy-le-Roi), après une consultation, la Délégation de Service Public (DSP) a été attribuée à SEVESC en octobre 2025. Cette DSP prend effet au 1er janvier 2026, pour une durée de 5 ans.

Sur le secteur Sud (Bièvres, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Viroflay) l'Agglo qui gère en régie les réseaux, a confié le marché de prestation de services, sur appel d'offres, à un groupement : EAV pour l'entretien préventif et curatif des réseaux et SEVESC pour l'entretien des ouvrages et postes de refoulement. La prestation a débuté en janvier 2026 pour une durée de 4 ans.

A noter que l'entretien des réseaux et ouvrages de la Ville de Versailles reste assuré en régie directe.

Par ailleurs, le Conseil communautaire a approuvé le 25 novembre 2025, la scission du contrat de DSP de transport des eaux usées de l'ex-SIABS entre Versailles

Grand Parc, Saint-Germain Boucles de Seine et la société SUEZ. Désormais chaque communauté gère directement et de façon distincte l'exécution du contrat sur son propre périmètre (en l'occurrence Bougival et La Celle Saint-Cloud pour Versailles Grand Parc).

« Nous avons mis en place ce nouveau mode de gestion en collaboration avec les communes, afin de garantir un service public performant, équitable et adapté aux besoins du territoire. »

Béatrice Delgado, directrice du cycle de l'eau

Maintenir un service d'assainissement performant

En 2025, Versailles Grand Parc a réhabilité 3,2 km de réseaux d'eaux usées, unitaires ou pluviales et repris 265 branchements pour un montant de 5,1 millions d'euros. Ces travaux ont notamment concerné Bois d'Arcy avec la mise en conformité de près d'1 km de réseau d'eaux usées et de 452 m de réseaux d'eaux pluviales, ainsi que Versailles où un collecteur d'eaux unitaires a été réhabilité rue Royale. Les opérations d'assainissement sont subventionnées à près de 30 % par l'Agence de

3 235 ml

C'est le linéaire de réseaux d'eaux usées, unitaires ou pluviales réhabilités en 2025

La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau

Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention 2025-2030, l'Agence Seine-Normandie a appliqué, en 2025, la réforme des redevances, adoptée dans la Loi de finances du 30 décembre 2023. Les usagers ont pu constater les évolutions, dès la 1^{ère} facture d'eau. La réforme entend valoriser la performance des services publics d'eau et d'assainissement et rééquilibrer progressivement l'origine des contributions domestiques et industrielles, afin de moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages. La redevance « prélèvement sur la ressource en eau », en particulier, vise à envoyer un « signal prix » sur la rareté de la ressource pour toutes les catégories de préleveurs. Ces évolutions ont pour objectifs :

- d'alléger la fiscalité de l'eau supportée par les abonnés domestiques en rééquilibrant progressivement l'origine des contributions
- de valoriser les efforts des collectivités pour une meilleure performance des services d'eau et d'assainissement.
- d'accroître les moyens financiers des agences de l'eau pour accompagner davantage les territoires et les acteurs économiques via des aides et des subventions dans le cadre du déploiement du plan Eau pour lutter face à l'urgence climatique

Un engagement fort de préservation du milieu naturel

Le 25 novembre 2025, Versailles Grand Parc a renouvelé son engagement aux côtés des communes dans les contrats Eau et Climat 2026-2030, de la Seine Centrale Urbaine, de la Bièvre et de l'Yvette.

Ces contrats territoriaux signés avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Ile de France et le cas échéant le Département de l'Essonne proposent aux acteurs territoriaux de se mobiliser autour d'un programme d'actions territorialisées, identifiées comme nécessaires à la sobriété en eau, la préservation des ressources en eau potable, la reconquête des milieux, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Versailles Grand Parc s'est engagée à mettre en œuvre les actions prévues aux contrats, en tant que maître d'ouvrage pour un montant de près de 3,3 millions d'euros. Parmi ces actions, citons :

- Une étude en sobriété en eau sur le territoire de l'Agglo et la création de bâches de récupération d'eaux pour nettoyer la voirie ou arroser les espaces verts.

- La réalisation de contrôles de conformité, de travaux de mise en conformité via les conventions de mandats et des études de travaux d'assainissement éligibles aux contrats.
- La gestion à la source des eaux pluviales au travers des travaux de végétalisation de la ZAE de Buc.

La connaissance du patrimoine hydrographique et la prévention des inondations

Afin de mieux connaître les anciens réseaux et tracés hydrographiques du territoire, l'Agglo a fait réaliser des cartographies des sources et anciens rus sur les communes de Bougival et La Celle Saint-Cloud. Un outil essentiel pour maîtriser le fonctionnement des réseaux d'assainissement et comprendre entre autres les problèmes éventuels de résurgence d'eau.

Par ailleurs, à la suite des inondations de 2024, un comité de pilotage réunissant tous les acteurs du territoire (communes, préfecture, propriétaires de parcelles, de forêt...), a été mis en place. Il doit identifier les causes et origines des ruissellements qui ont provoqué les inondations et réfléchir aux solutions envisageables et à leur financement.



L'info en plus

L'outil en ligne, « Parapluie » aide les services techniques des communes et les particuliers à choisir la meilleure solution de gestion des eaux pluviales : bassins à ciel ouvert, noues, toitures végétalisées, cuves de récupération, etc. En 2025, Parapluie a ainsi aidé 352 utilisateurs. Pour y accéder, il suffit de se connecter sur : parapluie-hydro.com/vgp

L'interface utilisateur est accessible à tous, même sans connaissances spécifiques en hydrologie.

Aménagement et écologie urbaine

La valorisation du patrimoine paysager est demeurée, en 2025, un axe fort de la mission de Versailles Grand Parc. Plusieurs opérations d'aménagement ont ainsi été poursuivies ou initiées, à l'instar de l'avancement de la restitution de l'Allée Royale de Villepreux et le démarrage de projets de requalification d'espaces agricoles, naturels ou économiques. Ils témoignent d'une volonté d'améliorer durablement le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

L'Allée Royale de Villepreux vers une restitution remarquable

Versailles Grand Parc est engagée depuis 2007 dans un ambitieux programme de restitution de cet axe de 97 mètres de large, encadré historiquement par un quadruple alignement d'ormes champêtres. La troisième et dernière phase du projet de réhabilitation, débutée en 2024 a suivi son cours, en 2025, avec le lancement des marchés de travaux Voirie Réseaux Divers et Espaces Verts. Une convention a également été signée avec Eau de Paris pour autoriser la réalisation d'un ouvrage de franchissement de l'aqueduc de l'Avre dans le cadre de ces travaux. D'ici fin 2026, la restitution s'achèvera par la plantation de 173 ormes supplémentaires.

De plus, Versailles Grand Parc accompagne la mutation du bâti agricole dans la proximité de l'Allée Royale. Ainsi des études ont été réalisées pour la remise en état d'une parcelle occupée par des entrepôts. Des études de valeur agronomique du sous-sol ont également été mises en œuvre pour la restitution agricole d'une parcelle de 2 ha.

Enfin, le projet de parking paysager sur l'ancien site du moulin de Saint-Cyr s'est poursuivi par l'évacuation des matériaux des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la préparation des travaux pour une livraison prévue au printemps 2027.

« L'ensemble de ces aménagements réalisés par l'Agglo, sur le site de l'Allée Royale ont conduit le Château de Versailles à rouvrir la grille de l'Allée Royale, un accès historique au grand parc, apprécié des promeneurs. Une grande satisfaction pour nos équipes ! »

Suzana Jaehrling, chargée de mission urbanisme et paysage



Valoriser le patrimoine paysager

Versailles Grand Parc accompagne la requalification du site de la Croix Blanche à Buc en lançant les études préalables des parcelles acquises par la ville. Celles-ci ont pour objectifs d'évaluer les potentialités et les contraintes du site.

L'Agglo a également acquis les 2/3 du terrain de golf situé au nord de la zone, soit 13 ha. La volonté, à long terme, serait de valoriser cet espace en zone naturelle, agricole et de loisirs.

En outre, les discussions de valorisation de l'Aqueduc de Buc sont toujours en cours. A ce titre, Versailles Grand Parc a contribué financièrement à l'étude portée par le Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB), pour rouvrir, avec le soutien du ministère de la Culture, des points de vue sur cet ouvrage majeur de la Vallée de la Bièvre.

Les avancées de la requalification de la ZAE de Buc

Versailles Grand Parc a poursuivi la définition du projet de requalification de la ZAE de Buc qui vise à moderniser les infrastructures et améliorer les circulations des usagers. La restructuration de plusieurs axes, la création de liaisons douces et la revalorisation des espaces paysagers sont ainsi programmés.

2025 a été consacrée aux études techniques, à la concertation avec les entreprises, au dépôt du permis d'aménager et au lancement du marché de travaux.

Une seconde opération a été engagée parallèlement, pour une requalification de l'avenue Roland-Garros, un réaménagement des espaces de stationnement, la création de voies de desserte et la valorisation du terrain Maryse Bastié. La communauté d'agglomération a signé, dans ce cadre, une convention avec la mairie de Buc, la désignant comme maître d'ouvrage unique et répartissant à égalité entre les deux signataires, les coûts des études de maîtrise d'œuvre.

Le terrain Maryse Bastié d'environ 3 ha, sera entièrement réaménagé pour accueillir de nouvelles activités économiques, un futur centre technique municipal et un espace dédié au prestataire de collecte des déchets. Les interventions comprendront la démolition des bâtiments existants, la dépollution, le redécoupage parcellaire, la création d'une voie interne et la viabilisation du site.

Les missions de maîtrise d'œuvre de cette opération ont débuté en novembre 2025 et devraient se poursuivre jusqu'en novembre 2027.

Des initiatives en faveur d'un territoire plus durable

Le 27 novembre 2025, Versailles Grand Parc a organisé avec l'association Terre et Cité, au Château de Buc, le rendez-vous annuel du Plan Territorial Alimentaire (PAT) «De la Plaine aux Plateaux». Une centaine d'agriculteurs, chefs d'entreprises, associations et acteurs publics se sont retrouvés autour d'une ambition commune : structurer et développer nos filières alimentaires locales. Des discussions ont été organisées autour de :

- La structuration de la gouvernance du projet
- L'introduction de produits locaux en restauration collective
- L'introduction de produits locaux dans les filières d'aide alimentaire
- Le soutien de la filière blé-farine-pain du territoire

Elles seront poursuivies par des travaux réguliers tout au long de l'année.

Le 23 septembre 2025, Versailles Grand Parc a participé au forum anniversaire des 15 ans des Terres protégées du Plateau de Saclay (ex-Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière), à la ferme de la Commanderie de Saint-Aubin. Pour rappel, cet outil inédit de protection foncière vise à maintenir l'équilibre entre le développement urbain lié à l'Opération d'Intérêt National (OIN) Paris-Saclay et la préservation des terres agricoles et du cadre de vie. De plus, l'Agglo soutient l'association Terre et Cité, qui anime la démarche VivAgriLab pour fédérer des projets de recherches et des innovations mobilisant des chercheurs, des agriculteurs, des collectivités et des associations. Parmi ces projets, citons l'initiative autour des flux alimentaires et des flux de matière organique qui vise à contribuer à la durabilité territoriale.

3,8

millions d'euros

C'est le montant de l'investissement de la première phase de travaux de requalification de la ZAE de Buc

L'info en plus

Le projet de sentier de la Porte de Toussus, long de 14 km a évolué pour valoriser le patrimoine aéronautique de Toussus-Le-Noble de l'association Aériastory. Ce nouveau circuit s'appelle désormais « Terre et Ciel » et sera mis en place en 2026.



Habitat

Versailles Grand Parc a approuvé le 24 juin 2025, son nouveau Programme Local de l'Habitat Intercommunal 2025-2030 et réaffirmé son engagement en faveur d'un habitat de qualité, accessible à tous. Ce programme fixe des objectifs renforcés en matière de production de logements et de solidarité territoriale. Il s'appuie sur une gouvernance et des outils renouvelés pour déployer une politique de l'habitat cohérente et durable sur le territoire.

Une politique de l'habitat au service de l'attractivité et de la solidarité

Après avoir été soumis aux communes, le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) a été présenté en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) le 10 avril 2025. Celui-ci a souhaité faire évoluer légèrement les objectifs de création de logements afin que l'Agglo participe de façon plus importante aux objectifs du Schéma Régional de l'Habitat. Versailles Grand Parc s'est donc engagée à augmenter son objectif de production pour atteindre 1 870 logements par an (contre 1 784 à l'origine). Le PLHI a été approuvé par le conseil communautaire du 24 juin 2025, pour la période 2025-2030.

Une réunion de présentation du programme aux partenaires de l'habitat s'est tenue le 4 novembre 2025. Un bilan annuel sera réalisé afin de suivre la dynamique de construction sur le territoire.

« Ce PLHI répond aux enjeux de solidarité, tout en agissant pour la qualité d'accueil des ménages. Il doit permettre aux communes du territoire de consolider, accélérer et fluidifier leurs projets d'habitat tout en garantissant les équilibres territoriaux et la qualité de vie au sein de nos communes . »

Anne Klaric-Burban, chargée de mission habitat

Priorité à la qualité d'accueil, l'information et la transparence

Après l'adoption de son premier Plan Intercommunal d'Attribution (PIA) en 2023, Versailles Grand Parc a organisé, en 2025, des ateliers avec les communes, afin d'améliorer et uniformiser l'accueil des demandeurs et travailler une grille de cotation de la demande de logement social. Le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) et de grille cotation ont été présentés lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 20 novembre 2025 et soumis au préfet de Région. Ils seront ensuite présentés au Conseil Communautaire de Versailles Grand Parc pour adoption.

Un groupe de travail a également été mis en place avec les communes volontaires pour élaborer des documents communs d'information pour l'accueil du demandeur, ainsi qu'un guide du logement social qui sera disponible dans les points d'accueil des communes et accessibles en ligne.

La nouvelle gestion en flux des réservations de logements sociaux

Dans le cadre de la loi ELAN qui rend obligatoire la gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux, Versailles Grand Parc a signé 56 conventions tripartites de passage à la gestion en flux avec 14 de ses communes et 18 bailleurs pour l'ensemble de ses 318 réservations.

Dans une gestion en flux, au lieu de réserver certains logements à des publics précis, ils sont attribués au fur et à mesure des disponibilités. L'objectif initial est de rendre les attributions plus souples et de loger plus rapidement les ménages qui en ont besoin.

190

C'est le nombre de logements sociaux pour lesquels Versailles Grand Parc s'est portée garante des emprunts, en 2025, pour un montant global de près de 8 millions d'euros. L'Agglo a obtenu en contrepartie 37 réservations de logements situés à Bièvres et Versailles.

Promouvoir la rénovation énergétique de l'habitat

Versailles Grand Parc s'est engagée aux côtés du département des Yvelines dans le Pacte territorial, nouveau dispositif financier porté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour proposer un service public de la rénovation de l'Habitat (SPRH) permettant de répondre aux besoins d'informations, d'orientations et de conseils en matière de rénovation. Dans ce cadre, l'Agglo finance l'Agence Locale de l'Energie et du Climat 78 (ALEC78) à hauteur de 24 000 euros (dont 50% sont pris en charge par l'ANAH), pour l'organisation de conférences d'information sur la rénovation énergétique à destination des copropriétés et du grand public. Ainsi 12 conférences ont été proposées aux habitants de l'Agglo sur les financements de la rénovation, les principes techniques de la rénovation, bien choisir ses entreprises, la rénovation des appartements et la rénovation du bâti ancien... Un forum consacré aux spécificités de la rénovation des copropriétés a également été organisé le 23 mai 2025. Plus d'une centaine de personnes y ont participé. L'ALEC78 anime également des permanences (une dizaine environ) dans les locaux de l'Agglo où les particuliers peuvent venir discuter (sur rendez-vous) de leur projet de rénovation, vérifier leurs devis et être renseignés sur les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre.



L'info en plus

L'Agglo travaille à la création d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier. Son objectif ? Fournir des indicateurs socio-économiques, démographiques...etc, pour accompagner les communes dans leurs projets de développement.



Développement économique

Faire du territoire un laboratoire d'initiatives innovantes, attractif et engagé auprès des entreprises existantes comme des porteurs de projets, tel a été l'objectif poursuivi en 2025 par Versailles Grand Parc.

L'Agglo s'est particulièrement mobilisée, avec les acteurs de l'emploi et les communautés de partenaires, pour soutenir la création de valeur et d'emplois qualifiés, promouvoir des synergies porteuses de sens et garantir un développement économique durable pour l'ensemble des territoires du sud-ouest francilien.

Une stratégie ambitieuse pour un territoire d'avenir

Fin 2025, Versailles Grand Parc a communiqué sa stratégie de développement économique 2025-2030 qui répond à 4 enjeux majeurs pour le territoire :

- Affirmer le leadership du pôle d'excellence de l'Agglo en matière de mobilités, défense et énergie.
- Soutenir les entreprises et les secteurs stratégiques pour créer de la valeur et des emplois qualifiés.
- Accompagner la ré-industrialisation et l'émergence des PME/ETI d'avenir.
- Optimiser la gestion et l'attractivité du foncier et de l'immobilier d'entreprises pour accueillir les projets stratégiques du territoire.

« Notre feuille de route s'organise autour de 5 thématiques, déclinées en 15 actions dans les domaines du transport et des mobilités, du logement, de l'accompagnement du parcours entrepreneurial, du soutien à l'innovation et de l'emploi. Notre ambition : faire de l'Agglo un territoire d'avenir et d'innovation ! »

Hélène Longuépée, responsable du pôle développement économique

Une implication forte dans la dynamique Territoires d'Industrie

Versailles Grand Parc est engagée depuis 2023 dans la 2^{ème} phase du programme Territoires d'Industrie, avec Paris-Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines. En 2025, les 3 agglomérations ont franchi une nouvelle étape avec le recrutement d'une cheffe de projet, pour coordonner leurs actions. Par ailleurs, l'Agglo fait partie des 3 premiers territoires d'Ile de France (avec Sud Seine et Marne et Nord Est 77-Meaux), à se lancer dans le

programme « Décarbonation et compétitivité » initié par Région IDF et EDF avec l'objectif d'accompagner les entreprises locales dans leur décarbonation.

Un accompagnement sur-mesure au service de l'innovation

Versailles Grand Parc a réalisé avec son partenaire iXcampus, le bilan du premier Programme d'Incubation Territorial lancé en 2025, révélant l'impact concret et positif de l'accompagnement proposé à 8 startups de la Tech sélectionnées. Les projets ont été soutenus pendant 9 à 12 mois avec des résultats tangibles en matière notamment, de professionnalisation des équipes, d'accélération de la mise sur le marché et de sécurisation des financements. Forte de ces constats, l'Agglo a lancé la seconde cohorte réunissant 7 nouveaux projets, tous porteurs d'innovation à fort potentiel et intégrant l'Intelligence Artificielle. La volonté est de favoriser l'innovation sur le territoire, créer des emplois pérennes et de nouvelles synergies.

L'Agglo soutient également les entreprises industrielles locales. A ce titre, elle a créé le Club des PME Industrielles, un réseau qui propose aux dirigeants de ces entreprises des temps d'échange, autour de thématiques opérationnelles communes, suscitant partage et retour d'expérience.

L'info en plus

A la fois offre de locaux et espace de services, la Maison des Entreprises est le premier point de contact de toutes les entreprises : du créateur au développeur. Elle réunit un réseau de partenaires, accessibles facilement et gratuitement pour trouver la solution adaptée à chaque besoin. En 2025, ces partenaires ont assuré plus de **500** rendez-vous et financé ou garanti une centaine de projets pour un montant de plus de **1,5** million d'euros.

L'évolution de l'offre immobilière et foncière

Pour accueillir de nouvelles entreprises et accompagner la croissance des acteurs déjà présents sur le territoire, Versailles Grand Parc optimise le foncier existant et identifie de nouvelles opportunités. Requalification de la ZAE de Buc, création d'une Boîte à outil pour revaloriser son immobilier et projet Playground à Satory.

Des actions pour valoriser les emplois, les métiers et les compétences

Le 16 juin 2025, les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin en Yveline se sont engagées avec France Travail, Cap Emploi et les missions locales dans un Comité Local pour l'Emploi qui s'inscrit dans la Loi Plein emploi de décembre 2023. La mission de ce comité : rapprocher encore davantage offre et demande, recruteurs et candidats, mettre en cohérence les parcours de formation avec les besoins métiers du territoire.

Dans le même temps, afin d'accompagner de manière lisible et coordonnée les entreprises dans leurs problématiques de recrutements, les acteurs locaux de l'emploi se sont réunis au sein de la Task Force Entreprise de Versailles Grand Parc. Porté par France

Travail Versailles, ce dispositif rassemble la DDETS des Yvelines, l'APEC 78, Cap Emploi 78, la CCI des Yvelines, la Mission locale de Versailles, les services emploi des villes et le service développement économique de l'Agglo.

Versailles Grand Parc cherche également à renforcer les liens entre les entreprises locales et les établissements de formation du territoire, afin de favoriser l'adéquation entre les talents en devenir et les attentes des professionnels. Ainsi, une classe du Lycée Jean Perrin de Saint-Cyr-L'Ecole va réaliser une scénographie éphémère pour le prochain spectacle de l'Académie Equestre : la voie de l'écuyère. De même, l'Agglo a organisé une rencontre exceptionnelle entre 3D PLUS, entreprise innovante du territoire et les élèves du Lycée Jules Ferry de Versailles.

56 000

C'est le nombre de mises en relation réalisées par Espace Talent depuis 4 ans. En 2025, 3 333 comptes candidats actifs et 28 comptes recruteurs actifs se sont ajoutés aux comptes existants.

Découvrez le nouveau design d'Espace Talents : espace-talents.versaillesgrandparc.fr

Fédérer les entreprises



5 mars : François de Mazières présente les grands projets de Versailles Grand Parc à 200 chefs d'entreprises de l'Agglo : enjeux, aménagement et évolution des espaces économiques, cadre de vie et services.



3 avril : le service Développement Economique, organise sur le campus d'HEC en partenariat avec la ville de Versailles, la DDETS, France Travail et l'APEC, un rendez-vous dédié aux « expérimentés » « Seniors : un atout pour mon entreprise ».



23 septembre : Versailles Grand Parc propose une animation autour de la mobilité des collaborateurs : « Bougez autrement à Satory ».

Promouvoir la dynamique territoriale



27 mars : Versailles Grand Parc participe à Techinnov 2025, avec la startup Entropy



20 et 21 mai : Versailles Grand Parc participe à Paris-Saclay SPRING 2025 à HEC

Déplacements

Versailles Grand Parc participe à l'amélioration et au développement des transports collectifs publics du territoire, en partenariat avec Ile-de-France Mobilités. En 2025, afin d'accélérer la transition vers des modes de déplacement plus sobres, l'Agglo a notamment accompagné le déploiement d'un réseau de bus électriques, encouragé la pratique du vélo et facilité les conditions d'intermodalité. Ces projets, portés avec de nombreux partenaires, dessinent la vision cohérente d'un réseau de transports propre, fluide et accessible à tous.

Des transports collectifs plus verts

L'électrification partielle du Centre Opérationnel Bus des Mortemets a été inaugurée le 5 décembre 2025. Vingt bornes de recharge doubles et deux bornes simples ont été installées pour mettre en circulation à terme 42 bus 100% électriques sur les lignes 6201 et 6202 de la Délégation de Service Public (DSP) 28. Ce projet, financé à hauteur de 30 millions d'euros porté par Ile-de-France Mobilités (IDFM), marque l'engagement du territoire pour une mobilité plus propre et respectueuse de l'environnement. Pour rappel, 58% de la flotte de bus de la DSP 27 bénéficie désormais d'une carburant plus propre avec 39 véhicules électriques et 10 GNV sur un total de 101 véhicules remisés au COB de Vélizy-Villacoublay.

Par ailleurs, ce COB a été étendu et adapté à la mise en service de 60 cars bio-méthane pour la liaison Vélizy-Villacoublay-Boulogne-Billancourt par la N118, actuellement desservie par des bus.



Une nouvelle convention partenariale

IDFM et l'Agglo ont travaillé à une nouvelle convention partenariale 2025-2028, adoptée par leurs assemblées respectives en décembre 2025. Celle-ci porte sur les contrats d'exploitation des lignes de bus desservant le territoire (DSP 27 et DSP 28). La convention prévoit notamment le suivi de l'exécution des contrats, les modalités de modification du service et de programmation de l'offre et l'état du parc des DSP. La participation annuelle de Versailles Grand Parc est de 5,525 millions d'euros.

La fluidification du trafic routier

Le nouveau diffuseur de l'autoroute A86 à Vélizy-Villacoublay situé entre la RD57 et l'A86 a été mis en service le 1er août 2025. Ce projet majeur auquel l'Agglo a contribué, fluidifie le trafic sur un axe emprunté chaque jour par près de 150 000 automobilistes. Il améliore ainsi les conditions de desserte et renforce l'attractivité de la zone d'activité et commerciale dont le développement et le rayonnement économique sont d'intérêt départemental.

Trains : des dessertes plus nombreuses

En 2025, Versailles Grand Parc a obtenu la mise en place de dessertes supplémentaires sur la ligne N (axe Paris-Dreux). Sont ainsi prévus dès décembre 2026 notamment, deux trains supplémentaires par heure, aux heures de pointe en semaine à la gare de Fontenay-Le-Fleury / Bois d'Arcy, soit un gain de 15 minutes de temps de parcours.

Par ailleurs, les études menées par l'Agglo sur la Ligne 18 se sont poursuivies avec l'objectif d'aboutir, à l'été 2026, à un schéma de référence des fonctions intermodales et à la répartition des contributions financières entre les acteurs pour l'arrivée du métro à la station Versailles Chantiers. Pour faciliter l'aménagement du futur parvis et le déploiement des fonctions intermodales, l'Agglo va porter l'acquisition, auprès des Diaconesses de Reuilly, d'un foncier d'environ 2 000 m² pour 3,5 millions d'euros.

Le développement des mobilités douces

En mai 2025, après 4 mois de travaux, Versailles Grand Parc a ouvert le nouvel itinéraire partagé entre Buc et Les Loges-en-Josas, offrant un chemin sécurisé et agréable pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers. Cet aménagement de 450 mètres favorise les mobilités douces sur le territoire et facilite entre autres, l'accès au site d'Air Liquide pour ses collaborateurs. Ce projet représente un investissement de 500 000 euros, cofinancé par Versailles Grand Parc et la Région Île-de-France.



L'info en plus

Le revêtement utilisé sur le chemin de la Porte des Loges provient des chemins réalisés dans le parc du château de Versailles pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, offrant ainsi une seconde vie à ces matériaux de qualité tout en réduisant l'impact environnemental.

L'étude de faisabilité de la liaison douce entre la place de la Brèche à Versailles et La Celle Saint-Cloud s'est poursuivie comme les études de maîtrise d'œuvre de la piste cyclable des Arcades de Buc. Enfin, la faisabilité d'une piste cyclable rue Adanson à Jouy-en-Josas a été confirmée par l'Agglo.

« Nous avons lancé, en 2025, la révision de notre schéma directeur des circulations douces 2026-2032 en collaboration avec les communes. Notre volonté est d'aménager toujours plus de voies sécurisées et développer des services aux cyclistes. »

Jeanne de Mascarel, responsable du pôle déplacements

160 km

C'est le nombre de kilomètres d'aménagements cyclables (pistes, bandes, voies vertes) sur le territoire.

Faciliter les trajets intermodaux

Plusieurs gares desservant la ligne V du Transilien ont été équipées d'une consigne vélo sécurisée, accessible grâce au pass Navigo ou avec un ticket à la journée. Ainsi les gares de Vauboyen, Petit Jouy Les Loges et Bièvres bénéficient chacune de 10 places sécurisées et d'arceaux en libre accès. La gare de Jouy-en-Josas (SNCF) offre quant à elle, 20 places sécurisées en plus des arceaux. Cet investissement, piloté par IDFM et opéré par Kéolis et la SNCF, répond à un usage croissant des habitants qui souhaitent combiner les avantages du vélo et du transport ferroviaire.

De même, Versailles Grand Parc a participé financièrement aux travaux de réaménagement des accès aux gares de Jouy-en-Josas et de Saint-Cyr-L'Ecole. L'aménagement des quais de bus, de places dépose-minute et Personnes à Mobilité Réduite, d'abris voyageurs ont ainsi été réalisés pour le confort des usagers et la fluidité des déplacements.



Culture et tourisme

En 2025, culture, patrimoine et création ont rayonné sur l'ensemble du territoire. L'année a été marquée par la célébration des 150 ans du Conservatoire à Rayonnement Régional, une programmation artistique riche et diversifiée et des festivals largement suivis. La dynamique collective s'est consolidée entre les acteurs du territoire dans une même ambition : valoriser une culture plurielle accessible à tous.

150 ans d'engagement en faveur de l'enseignement artistique

En 2025, le Conservatoire de Versailles Grand Parc a fêté ses 150 ans. Tout au long du mois de décembre, le public a été invité à une quinzaine de concerts et spectacles réunissant élèves, étudiants, professeurs, anciens professeurs et solistes. Ensemble, ils ont fait revivre les répertoires, les personnalités et les compositeurs marquants de l'histoire de l'établissement depuis 1875. Ces événements ont reflété tout le sens du travail réalisé par le conservatoire, qui réunit aujourd'hui 8 sites d'enseignement ainsi que par les écoles de musique associatives du territoire.

2400

C'est le nombre d'élèves et étudiants accueillis chaque année par le CRR.



Des concerts et des spectacles originaux

Plusieurs moments artistiques ont jalonné la saison 2024-2025. Parmi ces rendez-vous :

- La 3^{ème} édition du festival « Pianos d'hi(ver) et d'aujourd'hui » : contes, fables et légendes qui s'est tenu à Versailles et Viroflay, avec entre autres, deux journées exceptionnelles de master-classes avec David Bismuth, pianiste de renommée internationale.
- « Danses symphoniques » : le concert des orchestres symphoniques de Versailles Grand Parc qui a conquis un large public, au Théâtre-Cinéma de Fontenay-le Fleury.
- Le spectacle « Histoire de la danse (impossible défi !) » au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Cyr-L'École qui a transporté les spectateurs au travers de l'histoire de la danse.



Enfin, l'Orchestre symphonique du Conservatoire de Versailles Grand Parc a ouvert la saison 2025-2026 avec un concert exceptionnel autour de « Roméo et Juliette », à L'Onde, Théâtre de Vélizy-Villacoublay, sous la direction du célèbre chef d'orchestre Alexandre Bloch. Les étudiants du Conservatoire ont interprété deux des plus belles adaptations symphoniques de cette œuvre intemporelle.



Des festivals qui rassemblent

Les festivals du territoire ont, cette année encore, accueilli un large public. Grâce à une collaboration fructueuse entre Versailles Grand Parc et les acteurs du territoire, les projets ont été proposés dans plusieurs communes.

- Le festival « Sur la Route » de La Celle Saint-Cloud a mis à l'honneur Jules Verne avec les créations originales de plusieurs artistes et une exposition itinérante présentée dans 10 communes.
- À l'occasion du festival B.D. BUC, les artistes Christophe Ansar, Nicolas Sauge, K. Mille ou encore Nora Moretti sont allés à la rencontre des amateurs de bandes dessinées dans plusieurs villes.
- Le festival « Les Yeux Pleins d'Étoiles » de Saint-Cyr-L'École, qui rendait hommage aux femmes pionnières du cinéma, est aussi parti en itinérance avec « Diversity », un ciné-concert immersif mêlant cinéma muet et jazz contemporain.
- Le festival Electrochic a retrouvé son public, toujours plus large et enthousiaste, au son d'artistes emblématiques comme Elisa Do Brasil, icône française de la drum'n'bass et Arno Cost, maître de l'électro et du disco funk.
- Lors du « Mois Molière », la création « Cabaret mythique », de la compagnie des Mauvais Elèves, un show mêlant pensée grecque et écriture fantaisiste, s'est invitée dans plusieurs villes.

« Nous sommes heureux et fiers qu'Electrochic soit devenu, depuis 10 ans, un événement incontournable et indissociable du territoire de Versailles Grand Parc. C'est à la fois, un tremplin pour les artistes émergents et un rendez-vous apprécié des pointures de la scène électro. »

Christine Palau, directrice de la culture et du tourisme

TEDx : une 6^{ème} édition pour créer du lien

En 2025, le TEDx Versailles Grand Parc avait pour thématique : « Lien et commun : variations et vibrations d'une humanité en transformation ». Comment les individus et les communautés peuvent se connecter et collaborer pour relever les défis de demain et construire un avenir plus juste et durable pour tous ? Dix intervenants ont témoigné avec des sujets aussi divers que la biographie comme vecteur de transmission, le lien à l'océan, la cuisine en partage ou encore la musique comme outil pour mieux vivre ensemble.



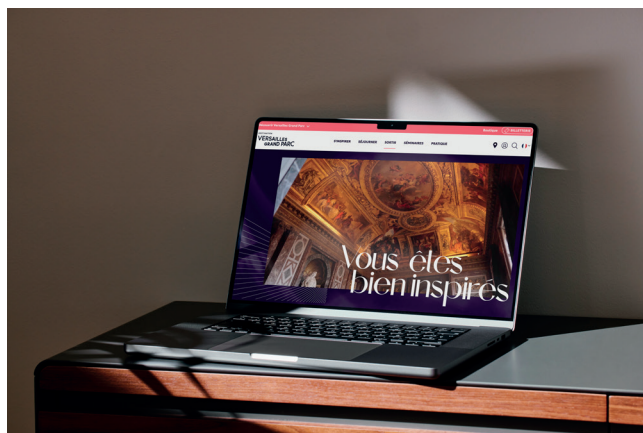
Un Pôle Santé pour prendre soin des artistes

Dans le cadre de son projet d'établissement, le Conservatoire à Rayonnement Régional a mis en place un Pôle Santé avec la volonté de veiller au bien-être de chaque étudiant à toutes les étapes de son parcours d'études. Ce Pôle propose des informations, des préparations physiques et mentales, des sensibilisations aux postures. Il peut également orienter les élèves vers des professionnels de santé spécialisés, en adéquation avec leur pratique artistique. Enfin, il réalise une veille scientifique, médicale et pédagogique.



Un tourisme « bien inspiré »

L'Office de tourisme et des congrès de Versailles Grand Parc est désormais accessible en ligne au travers d'un nouveau site Internet inspirant, vitrine du patrimoine et source de découvertes pour tous les publics. À retrouver ici : www.versailles-tourisme.com



Progressivement, l'Office fédère les nombreux acteurs du territoire en matière de tourisme culturel, vert, d'affaires et de savoir-faire autour de la marque « Destination Versailles Grand Parc - Vous êtes bien inspirés ». Une promesse pour un tourisme source d'épanouissement, de développement et de durabilité.

En 2025, l'offre touristique du territoire s'est enrichie avec l'ouverture de la maison Berthe Morisot à Bougival. Elle a connu cette première année, un succès significatif avec une expérience de visite interactive particulièrement plébiscitée par le public. De même, toujours à Bougival, les visites guidées de la Datcha Tourgueniev se sont développées. Elles s'étendront à la Villa Viardot en 2026 suite à la signature fin 2025 d'une convention d'occupation temporaire de la Villa par le Centre européen de musique.



La Cité de la Toile vers une première expérimentation

Le projet de Cité de la Toile a pour ambition de développer un écosystème complet autour du textile et en particulier de la production de la Toile de Jouy. En 2025, Versailles Grand Parc et la ville de Jouy-en-Josas ont conduit plusieurs études et ateliers, confortant l'intérêt économique, culturel et touristique du projet. Parmi les principaux enjeux : réimprimer, de façon artisanale et durable, de la Toile de Jouy à Jouy-en-Josas. Dans ce cadre, une première expérimentation doit être mise en œuvre, via un contrat de recherche et développement, conclu avec un imprimeur sur étoffe et un designer textile. Elle consistera à évaluer la faisabilité technique d'une impression en couleurs naturelles de motifs de Toile de Jouy, sur fibres végétales.

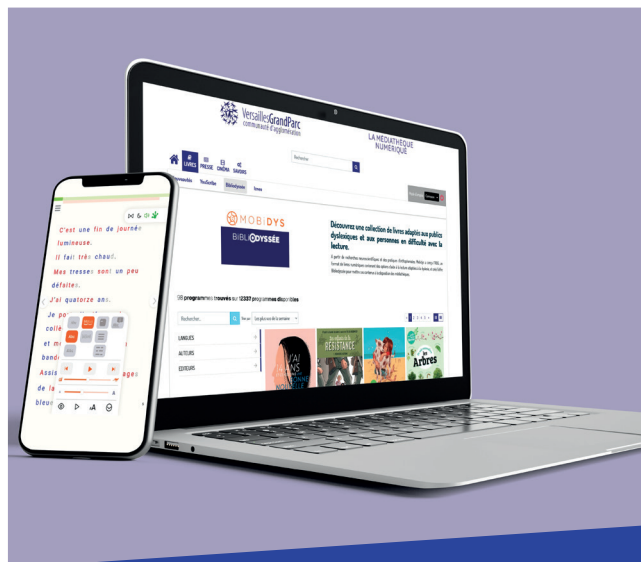


L'info en plus

Le 1^{er} mai 1760, Christophe-Philippe Oberkampf, fondateur de la manufacture de toiles imprimées, réalise sa première toile de Jouy, dans la maison du Pont de pierre à Jouy-en-Josas. Les toiles imprimées s'appelaient « indiennes ». Ces étoffes doivent leur nom au fait qu'elles étaient initialement importées des comptoirs des Indes.

L'offre culturelle numérique s'élargit

En 2025, la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc s'est ouverte à la BD en ligne. Le catalogue couvre tous les genres : du manga à la BD franco-belge, en passant par les romans graphiques. En outre, la médiathèque propose désormais aux amateurs de musique un accès au site Internet de la Philharmonie de Paris, pour profiter notamment de nombreuses œuvres musicales, de concerts en streaming et de ressources pédagogiques. Enfin, BibliOdyssee donne accès à une offre variée de supports pour les publics « DYS ».



La médiathèque numérique

Près de **10 000** inscrits

Une offre gratuite

24h/24 et 7j/7

Livres, BD, films, documentaires,
presse, autoformation

Communication

Entre mobilisation autour de l'éco-responsabilité, soutien au développement économique et valorisation de l'action culturelle, Versailles Grand Parc a multiplié les actions pour informer, sensibiliser et accompagner le plus grand nombre. Une communication publique qui se veut efficace et responsable à l'image d'un territoire dynamique et tourné vers l'avenir.

Favoriser l'éco-responsabilité

En 2025, de nombreuses actions de communication ont mobilisé les habitants autour des questions de responsabilité environnementale. La communication a soutenu la finalisation du Plan Climat Air Energie avec la mise en forme et la production de supports pédagogiques et d'une plateforme digitale dédiée à la consultation du public. De même, l'Agglo a poursuivi ses actions d'information sur le tri des déchets et la préservation de la ressource eau :

- Des réunions publiques et une campagne de sensibilisation au tri des déchets dans les 4 nouvelles communes concernées par la Tarification Eco-Responsable, la promotion de l'appli T.R.I., accès unique à toutes les informations concernant la gestion des déchets sur le territoire, l'organisation de nouveaux rendez-vous comme les Gratifieria, opérations de réemploi dans les déchèteries de Buc et Bois d'Arcy.
- Une campagne d'information sur la nécessité de mieux gérer les eaux pluviales « Faites entrer la pluie », associée à la promotion de l'appli Parapluie, pour comprendre les risques d'inondation et trouver des solutions d'aménagement dans le cadre de la gestion urbaine ou de travaux de construction ou de modernisation d'habitations.
- Une campagne originale de sensibilisation aux conséquences du rejet des huiles alimentaires dans les éviers. « Ne nourrissez pas la bête », déployée en 2026, au travers d'une animation vidéo, d'affiches et d'un partenariat avec TV78. Largement relayée dans les villes, l'objectif était de faire prendre conscience de l'impact de gestes qui semblent anodins et de faire évoluer les comportements.

Promouvoir le développement économique du territoire

2025 a également été marquée par un renforcement de la communication autour de l'emploi et de l'offre de services aux entreprises. Des campagnes d'affichage, des bannières et des articles web, des bandeaux mails ont été réalisées pour booster l'Espace Talents et promouvoir les forums de l'emploi. Des portes ouvertes ont été organisées pour faire connaître la Maison des Entreprises et les services proposés aux PME/ETI et porteurs de projets du territoire. Deux nouveaux documents ont été créés : « Un territoire qui vous donne de l'élan » pour présenter l'offre de services, et la « Stratégie Développement Economique », feuille de route 2025-2030, diffusée principalement en ligne et auprès des élus. En outre, le Programme d'Incubation a été largement relayé sur les canaux de l'Agglo.



En 2025 :

1756 événements

304 actus

- 27 actus CRR
- 83 actus Deveco
- 194 actus Agglo

1 026 000 pages web
ont été consultées sur le site
www.versaillesgrandparc.fr

Au 31 décembre 2025 :

Abonnés réseaux sociaux :

 10,5k

 3,1k

 6,5k

Abonnés newsletter :

Agglo : 19 020

Deveco : 1 800

CRR : 7 500

8 606 appli T.R.I. VGP
installées (5270 Apple et 3336 Android)

16 060 utilisateurs via la version
ordinateur de l'appli

L'info en plus

Du 1^{er} au 3 octobre 2025, Versailles Grand Parc, a accueilli le 34^e congrès du Club Utilisateur Sedit Marianne (CUSMA), une association qui fédère les collectivités utilisant les progiciels de gestion de l'éditeur Berger-Levrault. L'Agglo s'est ainsi affirmée comme un partenaire de premier plan de la transformation numérique des collectivités.

Célébrer l'action culturelle

Les 150 ans du Conservatoire à Rayonnement Régional ont constitué le fil rouge de la communication culturelle de Versailles Grand Parc. Edition du guide de la saison et d'affiches, conception de pins, sacs, écharpes, organisation d'événements et relations presse ont permis de maximiser la visibilité de ce prestigieux anniversaire. Enfin, une campagne de communication a mis en lumière la médiathèque numérique et son offre de ressources gratuites, avec une nouveauté, cette année : la mise à disposition de supports pour les enfants atteints de troubles DYS.



Dynamiser l'image publique

Attachée à redynamiser son image auprès du public et à simplifier la lisibilité de ses supports de communication, Versailles Grand Parc a fait évoluer sa charte graphique. Nouvelle typographie, nouvelle palette de couleurs, iconographie, mise en page et gabarits : ce nouveau design se décline progressivement sur l'ensemble des supports : brochures, digital, signalétique, signature de courriers électroniques, événementiel...

Par ailleurs, les équipes communication de l'Agglo et des communes ont bénéficié d'une formation à l'intelligence artificielle. Les objectifs : mieux cerner les enjeux de ces outils pour la communication et apprendre à les utiliser comme des leviers de productivité.

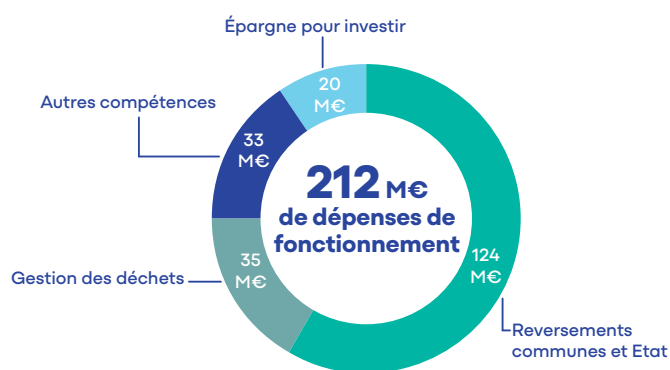
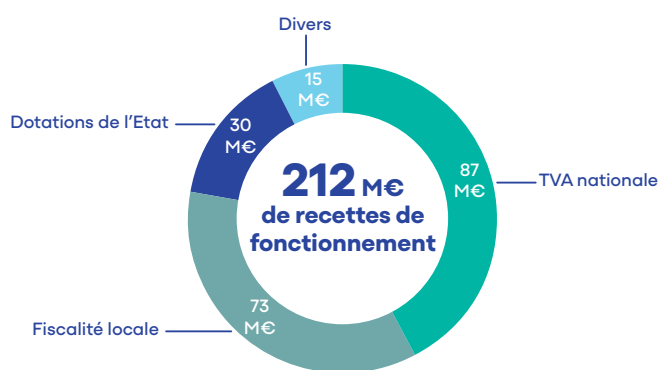
« L'IA nous ouvre de nombreuses perspectives dans le domaine de la communication pour gagner en réactivité et en efficacité, grâce à l'automatisation de tâches, l'analyse de données ou le développement de la créativité. Ce sont des outils incontournables qui toutefois, ne remplaceront jamais la relation humaine, inhérente à la fonction communication. »

Carole Beauchet, directrice de la communication

Ressources financières et humaines

La santé financière de l'Agglo est saine et optimisée. Les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2010. La dette est égale à 9,3 millions d'euros, mais elle est intégralement placée sur des comptes à terme en attendant le décaissement des travaux gérés en autorisations de programme pluriannuelles.

La communauté d'agglomération est au service des communes : 60 % de la croissance fiscale intercommunale nette du FPIC et 80 % de la croissance de la taxe de séjour sont reversés aux communes membres soit sous forme de prise en charge de leur contribution à la péréquation, soit par le versement de fonds de concours d'investissement.



Investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 17 M€.

Les principales dépenses d'investissement sont les fonds de concours aux communes (4,8 M€), le déploiement de la vidéoprotection et des liaisons de fibre optique entre les mairies (3,4 M€), l'aménagement de la gare routière de Jouy-en-Josas (0,7 M€) et les fonds de concours aux communes dédiés aux pistes cyclables (0,6 M€).

10 M€

C'est le montant voté par l'Agglo en faveur des communes correspondant au reversement partiel de la croissance fiscale intercommunale en 2025 comparé aux montants transférés.

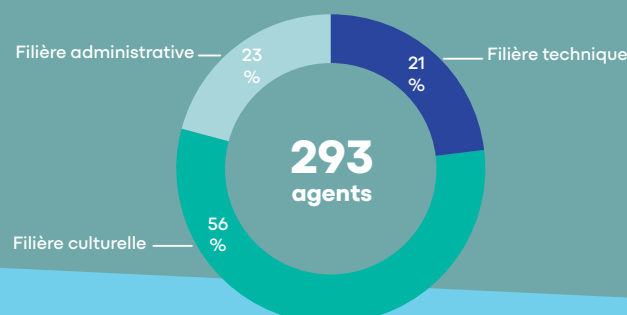
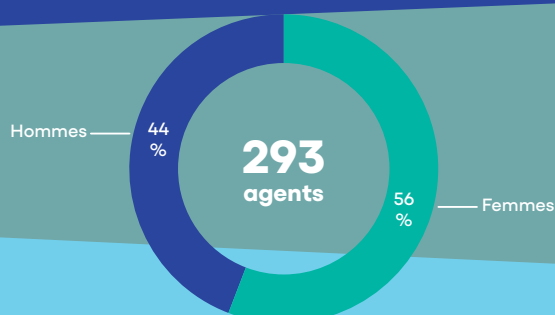
Ressources humaines

Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées aux compétences de l'Agglo, **293 agents** œuvrent au quotidien.

L'âge moyen des agents est de **45 ans**.

La masse salariale en 2025 représente :

- › 12 732 400 € sans le hors paie et le GUSO
- › 13 893 038 € avec le hors paie et le GUSO



Ville intelligente

Versailles Grand Parc dispose d'un système de vidéoprotection et déploie pour et avec les communes de l'agglomération, un dispositif de collecte et d'analyse de données, utiles au développement du territoire. Grâce à ces outils numériques, les villes innovent et se transforment pour mieux répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux du monde d'aujourd'hui.

Vers de nouveaux usages du système de vidéoprotection

En 2025, Versailles Grand Parc a porté sa réflexion sur l'usage du parc de caméras de vidéoprotection installées sur le territoire avec l'objectif de proposer des outils d'intelligence artificielle pertinents pour les opérateurs des Centres de Surveillance (CSU). Plusieurs solutions ont ainsi été testées parmi lesquelles Wintics, Briefcam, Alysce et Egidium pour, par exemple, compter des véhicules ou programmer des alertes en cas d'infraction. Une veille réglementaire a aussi été réalisée afin de s'assurer d'être en conformité avec les évolutions sur les aspects de protection des données notamment. En outre, l'Agglo a porté l'aménagement d'un CSU dans le nouvel hôtel de police de Versailles.

« La confidentialité des images et des données est notre priorité. Les images sont visionnées par les seuls agents habilités des communes. Quant aux données utilisées par nos services, elles sont anonymisées et non géolocalisées. »

Antonio Ide, directeur vidéoprotection et données

1500

caméras de
vidéoprotection
installées sur le
territoire

La sécurisation du réseau fibre

L'Agglo est désormais propriétaire du réseau fibre de transport des images qui relie toutes les mairies au centre de stockage intercommunal. A ce titre, elle a poursuivi le déploiement et la sécurisation du réseau sur les 2 boucles nord et sud du territoire pour un total de 30 km de fibre installée.

L'étude des données au service du territoire

Le pôle Etudes, cartes et données de Versailles Grand Parc analyse et croise des données diverses issues des capteurs et caméras installés sur le territoire, des données géographiques ou des données statistiques accessibles en open data. Il propose ses services d'études et de cartographie aux directions et aux communes de l'Agglo. En 2025, il a accompagné la commune de Vélizy-Villacoublay dans l'inventaire de son patrimoine arboré, en déterminant par des moyens cartographiques et des bases de données, comment optimiser l'identification, le comptage et l'emplacement des arbres qui dépendent de la commune. Il a également travaillé à l'élaboration d'une carte interactive des lignes de bus à l'échelle du territoire. Cet outil, déployé en 2026, permettra par exemple, à Versailles Grand Parc, d'optimiser le nombre de dessertes sur les lignes en fonction des besoins et des usages observés.



Fonctionnement et territoire

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération.

Le Président de Versailles Grand Parc est élu par le Conseil communautaire et préside également le bureau communautaire.

Ce dernier prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent. Il est composé des maires des communes.

Le conseil communautaire rassemble 76 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets majeurs de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Plusieurs commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, élaborent les projets :

- Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel
- Développement économique et Ville intelligente
- Transports et Mobilités
- Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme
- Culture
- Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

Les communes ont délégué les compétences suivantes à la communauté d'agglomération :

- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Eau potable
- Assainissement et gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont la gestion des déchets)
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)
- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Les chiffres 2025 :

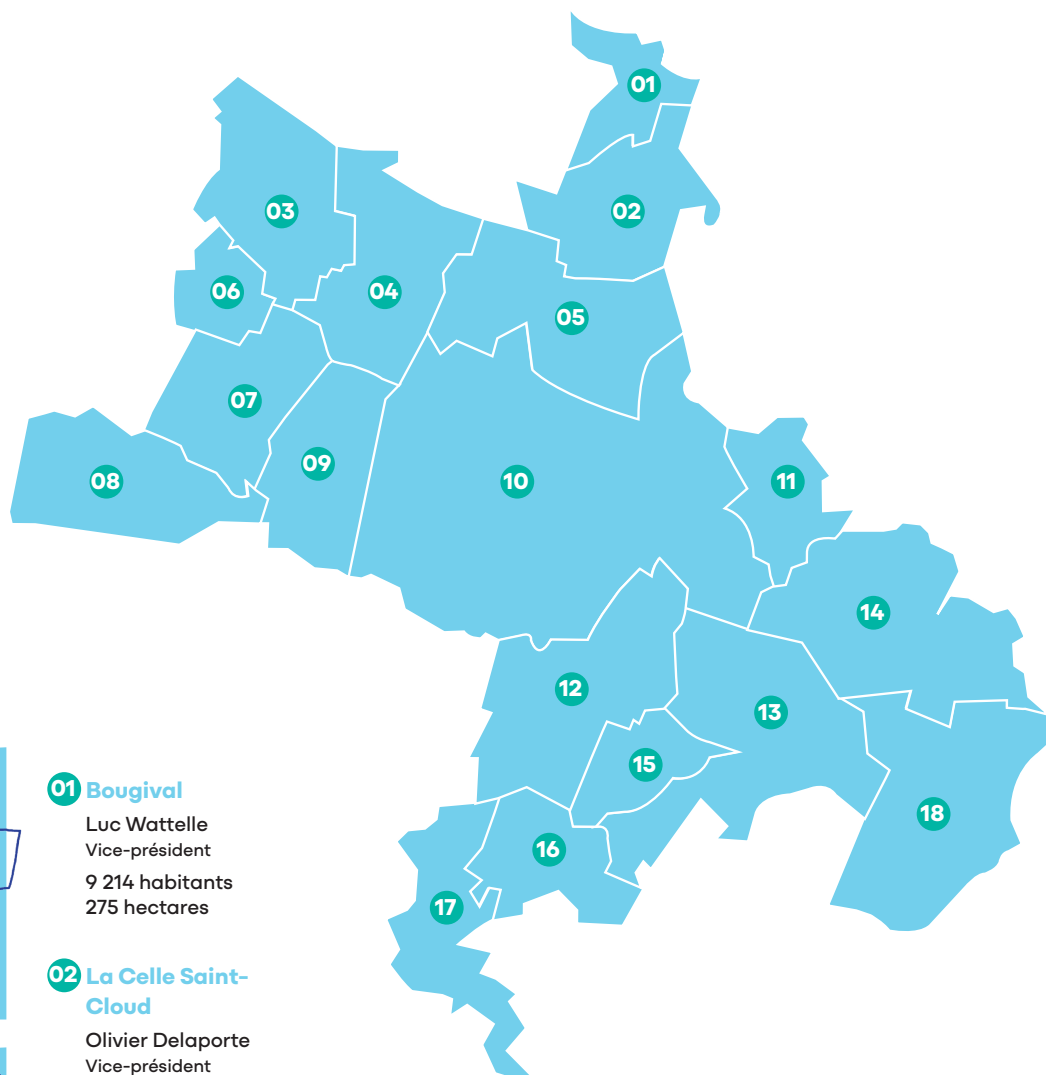
14 bureaux communautaires

5 conseils communautaires

61 décisions du bureau

84 délibérations

60 décisions du président



Président

élu par le conseil
communautaire



Bureau

composé du
président, des
vice-président(e)s
et des maires des
villes membres



Conseil communautaire

composé d'élue(s)
municipaux



18 communes



01 Bougival

Luc Wattelle
Vice-président
9 214 habitants
275 hectares

02 La Celle Saint-Cloud

Olivier Delaporte
Vice-président
20 861 habitants
582 hectares

03 Noisy-le-Roi

Marc Tourelle
Vice-président
7 878 habitants
543 hectares

04 Baillly

Jacques Alexis
Vice-président
3 812 habitants
653 hectares

05 Le Chesnay-Rocquencourt

Richard Delepierre
Vice-président
31 684 habitants
424 hectares

06 Rennemoulin

Arnaud Hourdin
Membre du bureau
111 habitants
222 hectares

07 Fontenay-le-Fleury

Richard Rivaud
Vice-président
13 805 habitants
543 hectares

08 Bois d'Arcy

Philippe Benassaya
Vice-président
16 380 habitants
548 hectares

09 Saint-Cyr-l'École

Sonia Brau
Vice-présidente
21 019 habitants
501 hectares

10 Versailles

François
de Mazières
Président
85 610 habitants
2 618 hectares

11 Viroflay

Olivier Lebrun
Vice-président
17 277 habitants
349 hectares

12 Buc

Stéphane Grasset
Vice-président
5 988 habitants
807 hectares

13 Jouy-en-Josas

Didier Morin
Vice-président
8 109 habitants
1 014 hectares

14 Vélizy-Villacoublay

Pascal Thévenot
Vice-président
22 644 habitants
900 hectares

15 Les Loges-en-Josas

Caroline Doucerain
Vice-présidente
1 719 habitants
248 hectares

16 Toussus-le-Noble

Vanessa Auroy
Membre du bureau
1 215 habitants
402 hectares

17 Châteaufort

Patrice Berquet
Vice-président
1 573 habitants
488 hectares

18 Bièvres

Anne Pelletier-
Le Barbier
Vice-présidente
4 764 habitants
969 hectares

versaillesgrandparc.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex